

Vol aggravé à la pharmacie de la CNSS

Le suspect passe aux aveux !

COE

Libreville/Gabon

UN jeune compatriote d'une trentaine d'années séjourne actuellement dans les geôles de l'État-major des polices d'investigations judiciaires (EMPIJ), en attendant d'être déféré devant un juge d'instruction pour connaître son sort. Sergini Nkogo Ongone est poursuivi pour vol aggravé chez son employeur. Agent en service à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) où il exerce comme menui-

sier, il se serait, en effet, introduit dans la pharmacie du réseau de dispensation des médicaments de cette entité, y dérobant plusieurs produits pharmaceutiques. Sieur Nkogo Ongone, domicilié au quartier Bas-De-Gué-Gué, a été interpellé le 13 février courant. Le rapport d'enquête situe les faits qui lui sont reprochés au 9 décembre 2017. Dans sa déposition, le suspect est passé aux aveux. Le trentenaire a expliqué que, confronté à quelques difficultés financières pour l'achat des médicaments de sa compagne, enceinte, il n'a pas



Photo : COE

Sergini Nkogo Ongone, voleur présumé de médicaments à son employeur, a reconnu les faits à lui imputés.

de d'autre choix que de voler pour résoudre le problème. C'est ainsi que le soir du 9 décembre 2017, il s'introduit dans la pharmacie de la CNSS, un endroit qui lui est familier. AVEUX • Pour cela, il lui aura fallu déjouer la vigilance du gardien, avant de défoncer une fenêtre pour pénétrer à l'intérieur du bâtiment. Il s'empare ensuite d'une quantité assez importante de médicaments, essentiellement composée de paracétamol, de produits pour enfants et femme enceinte. Et ce n'est pas tout, avant de quitter les lieux, Nkogo

Ongone soutire une somme de 300 000 francs dans la caisse de la pharmacie et rentre chez lui. Les services de police, saisis par la CNSS de ce vol, ont ouvert une enquête. Celle-ci aboutira à l'arrestation de Sergini Nkogo Ongone. Lors d'une perquisition effectuée à son domicile, les enquêteurs ont trouvé une partie des médicaments volés. Conduit au poste, l'indélicat a reconnu les faits, essayant toutefois de justifier son geste. Il appartient désormais au juge d'instruction d'apprécier.

Insolite à Lambaréné

Un python de près de 4 mètres de long tué derrière le marché central

E.N.

Lambaréné/Gabon

LA nouvelle fait actuellement le buzz à Lambaréné, chef-lieu de la province du Moyen-Ogooué. Un python de près de 4 mètres de long a été abattu par un compatriote, Nazaire Nze Ondo, 58 ans, dans un buisson situé derrière le marché central, il y a quelques jours. Le quinquagénaire, fier de son exploit, raconte qu'en se rendant derrière le marché central pour jeter ses ordures ménagères, il a entendu « un bruit bizarre » provenant du marécage qui se trouve à proximité de cet espace commercial. Par précaution, il a vite rebroussé chemin. Il s'est ensuite armé d'un couteau et d'une machette, puis est reparti sur le lieu d'où émanait le bruit. En se faufilant doucement



Photo : EsaOe NDILOROUIM

Nazaire Nze Ondo exhibant le python comme un trophée.

et prudemment dans les papyrus et les hautes herbes, il s'est retrouvé nez-à-nez avec un énorme constricteur qui, au lieu de s'enfuir comme le font généralement les bêtes sauvages à la vue d'un être humain, a lancé plutôt les hostilités. Sur ces entrefaites, il explique qu'il n'avait pas d'autre choix que de contre attaquer.

« Je me suis battu énergiquement avec ce reptile qui m'a certainement pris pour une proie facile. Et, à la fin, je l'ai vaincu en le tuant », explique fièrement Nazaire Nze Ondo qui est, ensuite, revenu au marché avec la dépouille du python, en l'exhibait comme un trophée. Aux dernières nouvelles, l'animal, qui pesait plus de

60 kilogrammes, a fini dans la casserole, sauf la tête que le valeureux chasseur a conservé comme souvenir de son exploit. Le python est un serpent constricteur ovipare. Sa taille peut varier de 50 centimètres à 10 mètres. Dans notre pays, le python fait partie des animaux intégralement protégés.

Accident de la circulation hier sur le boulevard Triomphal Omar Bongo

Un véhicule finit sa course folle dans un caniveau

J.F.M

Libreville/Gabon

UN accident de la circulation s'est produit hier matin sur le boulevard Triomphal Omar Bongo. En effet, vers 8 heures, un véhicule de marque Toyota Avensis, immatriculé CW 410 AA, roulant dans le sens Hôtel de ville/Échangeur de l'ex-Sociga, a effectué une brusque sortie de route. Emportée par son élan, l'automobile, qui avait à son bord un homme et une dame, a terminé sa course dans le caniveau d'évacuation des eaux longeant le terre-plein.



Photo : J.F. Maroia

Le véhicule prisonnier dans le caniveau d'évacuation des eaux.

Selon les témoignages recueillis auprès des témoins, la cause principale de ce dérapage spectaculaire serait la vitesse excessive à laquelle roulait la voiture, sur une chaussée rendue glissante par la pluie tombée auparavant sur Libreville.

Fort heureusement, on ne déplore aucune perte en vie humaine, les deux occupants, après l'embarquée, étant sortis du véhicule sains et saufs. Ils ont, toutefois, été conduits dans une unité sanitaire pour être soigneusement auscultés.,

**Enfants & Petits-Enfants
GUIYEDI, NYONDA, DINI, MOUBAMBA BAGWANGUI, MOUNOMBI,
BESSEY, BARREAU & NGOYO MOUSSAVOU**

ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances de Libreville, Fougamou, Mandji, Paris, Barcelone, Washington et Rabat. le décès prématuré, survenu le 20 février 2018, de leur Sœur, Mère et Grand-mère, Madame **Francine GUIYEDI épouse BESSEY.**

Pepa, Ma Francine, ton père a légué à l'humanité que «**Tout est Théâtralité**».

Mais ton rideau s'est brutalement refermé.
TU NOUS MANQUERAS A JAMAIS.